

**RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL**  
**Évaluation des programmes de premier cycle**  
**Études médicales de premier cycle (ÉMPC)**  
**Faculté de médecine**  
**Cycle : 2022-2023**  
**Date : 14 décembre 2023**

---

**I. Programme évalué**

- Études médicales de premier cycle

**II. Processus d'évaluation (description de la visite)**

- Le rapport d'évaluation final du programme susmentionné a été préparé à partir des documents suivants : 1) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire; 2) le rapport d'évaluation externe rédigé à la suite de la visite virtuelle; ainsi que 3) les réponses d'Alan Chaput, vice-doyen des études médicales de premier cycle, et de Bernard Jasmin, doyen de la Faculté de médecine.
- La visite sur site a eu lieu le 31 mai 2023 et a été réalisée par les évaluateurs externes suivants : 1) Parvathy Nair de l'Université de la Colombie-Britannique et 2) Lee Toner de l'École de médecine du Nord de l'Ontario.
- Pendant la visite du campus, l'équipe d'évaluation externe a rencontré la vice-provost aux affaires académiques, Aline Germain-Rutherford, le doyen de la Faculté de médecine, Bernard Jasmin, le vice-doyen des études médicales de premier cycle, Alan Chaput, ainsi que des responsables du programme, des membres du personnel de soutien, des membres réguliers du corps professoral et des étudiantes et étudiants.

**III. Sommaire des rapports sur la qualité du programme**

**Forces**

- Le programme d'études est bien aligné sur les objectifs d'apprentissage, les méthodes d'enseignement et d'évaluation ainsi que les normes de la discipline.
- Les objectifs s'articulent autour des rôles CanMEDS.
- Les objectifs et les compétences s'organisent autour de huit rôles curriculaires et le contenu se divise en cinq grandes catégories.
- Plus de 6 500 objectifs d'apprentissage spécifiques, reliés aux objectifs du programme et aux séances individuelles, servent de modèles pour l'évaluation des acquis.
- Des efforts ont été faits pour intégrer un cours sur les activités professionnelles confiées (APC).
- Le projet de renouvellement du programme d'études vise une intégration horizontale et verticale du contenu, conformément au pilier « plus agile » du plan stratégique et aux besoins changeants de la profession médicale.
- Les filières francophone et anglophone se distinguent nettement.
- Le programme du Consortium national de formation en santé (CNFS) permet aux étudiantes et étudiants francophones de l'extérieur de l'Ontario et du Québec de répondre aux besoins des communautés francophones du Canada.
- Nos liens avec le Koweït et Shanghai illustrent la dimension internationale du programme.
- L'environnement d'apprentissage respectueux et stimulant représente un atout non négligeable par rapport à d'autres établissements.

- La participation aux activités de recherche est plutôt élevée.
- Le programme de mentorat constitue un atout majeur.
- Les étudiantes et étudiants se sentent bien préparés à soigner des populations diversifiées et valorisent leurs expériences de stage en externat ainsi que l'ambiance d'apprentissage bienveillante.
- Les rétroactions pendant les stages sont détaillées et fournies rapidement.
- Globalement, les étudiantes et étudiants expriment une grande satisfaction par rapport au programme.
- 90 % des étudiantes et étudiants se sentent bien outillés pour entamer leur résidence.

### Lacunes

- La transition vers l'approche par compétences et la mise en place du nouveau cours sur les activités professionnelles fiables (APC) ont présenté des défis. L'unité a décidé de « réinventer » le cours pour cibler les stages cliniques au lieu de la première année.
- Le projet de renouvellement du programme visait la modernisation du contenu avec une intégration horizontale et verticale sur les quatre années du cursus.
  - ❖ Il a été « mis en pause » jusqu'en 2026, freiné par un manque de ressources financières et humaines.
  - ❖ Son déploiement exigerait un renfort informatique, vu l'état actuel des processus administratifs (courrier électronique, fichiers Excel).
  - ❖ Le perfectionnement du corps professoral représente un autre défi conséquent.
- Le plan stratégique et le mandat de l'Université d'Ottawa sont ambitieux, visant une portée mondiale et misant sur l'innovation, l'apprentissage transformateur et la connectivité. Cependant, le programme de MD (ÉMP) de l'Université d'Ottawa ne possède pas les ressources financières et humaines adéquates pour soutenir ces efforts transformateurs.
- Assurer l'équité des expériences entre les filières française et anglaise a été un défi.
  - ❖ Le recrutement de professeures et professeurs francophones s'est avéré plus difficile à cause de l'inauguration du programme d'études médicales de premier cycle de McGill à Gatineau.
  - ❖ Les deux filières diffèrent en ce qui concerne l'enseignement des compétences d'entrevue et les évaluations des stages cliniques.
- La pérennité des liens avec Shanghai et le Koweït risque d'être compromise par le climat politique international.
  - ❖ Ces partenariats pourraient donner l'impression d'un manque de responsabilité sociale ou éthique, compte tenu de la détérioration des relations internationales et des inquiétudes liées aux droits de la personne dans ces pays.
  - ❖ L'École conjointe de médecine Ottawa-Shanghai représente une source de revenus pour la Faculté de médecine.
- Il pourrait être judicieux de concentrer les expériences clés en quatrième année, étant donné que le temps d'étude suscite des inquiétudes lors de certains stages fondamentaux de troisième année.
- Les supports de cours en ligne reçoivent régulièrement des évaluations mitigées de la part des étudiantes et étudiants.
  - Malgré une forte participation étudiante aux activités de recherche, le programme offre des possibilités limitées en ce sens.
  - La quatrième année, focalisée sur les stages au choix et la préparation de la résidence, pourrait inclure d'autres expériences cliniques et non cliniques pour renforcer l'apprentissage et valider les compétences.

- Le rapport d'accréditation 2018 du CAFMC a jugé l'élément Responsabilité Sociale (1.1.1) comme « insatisfaisant ».
  - ❖ Il est nécessaire de mieux cerner les besoins de santé des populations desservies par le programme.
  - ❖ Des progrès ont été réalisés dans ce domaine, comme le souligne le Rapport du groupe de travail sur la responsabilité sociale, qui faisait partie du projet de renouvellement du programme d'études.
- Des défis persistent en matière d'engagement professoral, d'intégration au curriculum et de viabilité face aux contraintes technologiques et financières.
- Préoccupations soulevées par les étudiantes et étudiants :
  - ❖ Manque d'accès au stationnement sur les campus cliniques.
  - ❖ Les bureaux des services d'aide financière et de soutien à la gestion de la dette sont éloignés des sites principaux de la Faculté de médecine.
  - ❖ Une demande se fait sentir pour un soutien financier élargi, notamment à travers des bourses d'études.

#### **IV. Possibilités d'amélioration**

Les recommandations des évaluateurs et évaluatrices externes figurent dans le document Réponse et plan d'action de l'unité (en annexe).

#### **V. Sommaire et évaluation du plan d'action proposé<sup>1</sup>**

Les recommandations issues de l'évaluation externe ont été prises en compte par la direction du programme dans un plan d'action, examiné par le Comité d'évaluation des programmes de premier cycle (CÉPPC) lors de sa réunion du 14 décembre 2023.

La direction du programme a approuvé toutes les recommandations de l'évaluation externe. Les mesures à prendre et le calendrier d'exécution sont clairement définis et ont été approuvés par le Cabinet du décanat. Le CÉPPC est satisfait de la réponse de la direction du programme.

#### **VI. Conclusion**

L'exercice d'évaluation a permis de confirmer la force et la stabilité du programme et d'identifier des recommandations pour leur amélioration continue. Les membres du Comité aimeraient remercier les responsables de l'évaluation externe pour leur analyse approfondie, ainsi que toutes les parties prenantes de ce processus d'examen cyclique du programme.

#### **VII. Calendrier et échéances**

Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats subséquents sera soumis au comité d'évaluation d'ici le 15 juin 2027.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2030-2031. Le rapport d'autoévaluation doit être soumis au plus tard le 15 juin 2030.

---

<sup>1</sup>Voir l'Annexe « Réponse et plan d'action de l'unité ».

## Réponse et plan d'action de l'unité

**Faculté :**

- Faculté de médecine

**Département :**

- Études médicales de premier cycle (ÉMPC)

**Programme évalué :**

- Études médicales de premier cycle

**Cycle d'évaluation :**

- 2022-2023

**Date :**

- 20 octobre 2023

**Commentaires généraux :**

Le 18 août 2023, les programmes d'ÉMPC et de MD ont été informés du rapport d'évaluation externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement ravis de l'évaluation positive de notre programme d'études de premier cycle. Étant donné que les ÉMPC se sont engagées à offrir une expérience de formation et de recherche incomparable, nous avons été enchantés d'apprendre que l'équipe d'évaluation externe a conclu que le programme de MD est d'excellente qualité, que la satisfaction de la communauté étudiante est élevée, et qu'il n'existe aucun problème majeur concernant le programme, les objectifs d'apprentissage, les cours et la gestion des programmes. Le rapport formule sept recommandations, dont cinq sont considérées comme hautement prioritaires. Nous prenons toutes les recommandations au sérieux et sommes convaincus qu'en y donnant suite, nous saurons bonifier notre programme. Voici les recommandations et nos réponses.

<b>Recommandation 1</b> : Augmenter les ressources financières du programme d'études médicales de premier cycle.
<p><b>Réponse de l'unité :</b>  Les ÉMPC peinent à acquérir les ressources opérationnelles nécessaires, comme les technologies et infrastructures de TI indispensables au bon fonctionnement administratif du programme. Malgré ces contraintes, les ÉMPC parviennent à offrir un programme de qualité pour les étudiantes et étudiants. Des rencontres régulières avec la direction des ÉMPC et du campus principal sont organisées afin d'identifier les possibilités d'augmentation des ressources.</p>
<p><b>Réponse du décanat :</b>  Des mesures sont déjà prises depuis un certain temps, notamment en encourageant le dialogue avec le campus principal pour stimuler le financement et le budget des ÉMPC. L'expansion récente des ÉMPC (avec l'ajout de 14 positions d'entrée en 2023) et l'accroissement du nombre d'admissions dans les prochaines années devraient générer des fonds additionnels. Des efforts sont faits pour que les ÉMPC reçoivent l'intégralité des fonds d'expansion, y compris un financement de démarrage unique du gouvernement. L'augmentation des ressources financières des ÉMPC sera également possible à travers des initiatives comme l'instauration d'une année supplémentaire pour les stagiaires détenteurs d'un visa déjà titulaires d'un MD; la réattribution des places destinées aux étudiantes et étudiants koweïtiens, et potentiellement le dégel des frais de scolarité.</p>
<b>Degré de priorité</b> : *1 – Urgent
<p><b>Actions à entreprendre :</b>  Les ÉMPC continueront à maintenir le dialogue avec le campus principal pour explorer les possibilités de financement en sa faveur. De plus, face à l'expansion des ÉMPC dans les années à venir, la direction du programme de MD continuera de participer activement aux discussions provinciales pour solliciter un soutien financier accru du gouvernement, tant pour les cohortes actuelles que pour les prochaines.</p>
<p><b>Responsable :</b>  Équipe du décanat</p>
<p><b>Calendrier :</b>  12 mois</p>
<b>Modification du programme?</b> Non

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<b>Recommandation 2</b> : Renforcer l'enseignement officiel dans le domaine de la recherche.
<p><b>Réponse de l'unité :</b></p> <p>Les ÉMPC reconnaissent la nécessité de modifier le programme de recherche actuel pour enrichir et actualiser les séances d'enseignement officiel axées sur la recherche et les méthodologies connexes.</p> <p>Les programmes actuels de médecine fondée sur les données probantes et d'épidémiologie présentent beaucoup de redondances qui freinent l'exploration approfondie de concepts importants comme l'analyse critique des revues systématiques, l'évaluation des lignes directrices, la prise de décision partagée, l'exploitation de sources secondaires, l'évaluation et la pertinence de la recherche qualitative, et la gestion de l'incertitude (variabilité des patients individuels, populations sans données spécifiques). Ce contenu est uniquement donné avant les stages, empêchant les étudiantes et étudiants de mettre en pratique leurs acquis en situation clinique.</p>
<p><b>Réponse du décanat :</b></p> <p>Les ÉMPC reconnaissent la nécessité de diversifier et d'enrichir les modules d'enseignement officiels dédiés à la recherche. Le projet de renouvellement du curriculum, qui devrait reprendre dans les mois à venir et débiter son implémentation pour l'année universitaire 2026, visera à étendre notre offre éducative centrée sur la recherche.</p>
<b>Degré de priorité</b> : *2 – Important
<p><b>Actions à entreprendre :</b></p> <p>Dans le cadre du projet de renouvellement du programme d'ÉMPC, un groupe de travail Société, individu et médecine (SIM) a examiné le curriculum de médecine fondée sur les données probantes. Une réorientation a été proposée pour les séances actuelles. La prochaine étape consistera à réviser et à développer les objectifs d'apprentissage et le contenu des séances proposées avant de les faire approuver par nos comités d'ÉMPC.</p>
<p><b>Responsable :</b></p> <p>Doyenne adjointe, Programme d'études  Doyenne adjointe, Évaluation des étudiants et mise en œuvre du programme d'études  Directrice, Médecine sociale  Comité de révision du programme d'études  Comité du programme d'études de premier cycle</p>
<p><b>Calendrier :</b></p> <p>18 mois pour la révision et la finalisation des recommandations et du plan de mise en œuvre (automne 2024 – hiver 2025)  Début de la mise en œuvre des recommandations et du programme de recherche (automne 2026)</p>
<b>Modification du programme?</b> Oui

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p><b>Recommandation 3 :</b> Intégrer les recommandations du groupe de travail sur la responsabilité sociale au curriculum.</p>
<p><b>Réponse de l'unité :</b></p> <p>Le plan stratégique 2020-2025 de la Faculté de médecine prévoit l'intégration de la responsabilité sociale à travers tout le continuum d'apprentissage et de recherche. Pour soutenir ce mandat, la Faculté a créé le Bureau de la responsabilité sociale, dirigé par la nouvelle doyenne associée, Responsabilité sociale. Son objectif est de superviser la responsabilité sociale au sein des ÉMPC et de toute la Faculté. Des initiatives ont déjà été mises en place, et un groupe de travail sur la responsabilité sociale a été formé dans le cadre du projet de renouvellement du programme d'études.</p> <p>Ce dernier a pour mission de développer un ensemble de recommandations visant à renforcer la responsabilité sociale de façon innovante au sein de la Faculté de médecine, y compris des stratégies, processus et occasions pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser un audit du volet responsabilité sociale du programme.</li> <li>2. Présenter une définition (ou une vision) de ce que doivent être les finissantes et finissants de l'Université d'Ottawa pour faire face aux défis sanitaires présents et à venir.</li> <li>3. Identifier les piliers d'un programme de responsabilité sociale intégré aux ÉMPC.</li> <li>4. Proposer des stratégies pour articuler la responsabilité sociale aux étapes pré-cliniques et cliniques de la formation.</li> </ol>
<p><b>Réponse du décanat :</b></p> <p>Les ÉMPC reconnaissent la nécessité de modifier et d'enrichir les programmes existants en y intégrant davantage la notion de responsabilité sociale. Le projet de renouvellement du curriculum, qui devrait reprendre dans les mois à venir et débiter son implémentation pour l'année universitaire 2026, intégrera les recommandations sur la responsabilité sociale émises par le groupe de travail.</p>
<p><b>Degré de priorité :</b> *2 – Important</p>
<p><b>Actions à entreprendre :</b></p> <p>La prochaine étape pour la Faculté consistera à réviser et à finaliser les recommandations du groupe de travail en vue d'une intégration efficace. Les ÉMPC établiront ensuite les objectifs d'apprentissage et le contenu des séances pour les faire approuver par les comités concernés.</p>
<p><b>Responsable :</b></p> <p>Doyenne associée, Responsabilité sociale  Directrice, Médecine sociale  Doyenne adjointe, Programme d'études  Doyenne adjointe, Évaluation des étudiants et mise en œuvre du programme d'études  Comité de révision du programme d'études  Comité du programme d'études de premier cycle</p>
<p><b>Calendrier :</b></p> <p>18 mois pour la révision et la finalisation des recommandations et du plan de mise en œuvre (automne 2024 – hiver 2025)  Début de la mise en œuvre des recommandations et des séances (automne 2026)</p>
<p><b>Modification du programme?</b> Oui</p>

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<b>Recommandation 4</b> : Impliquer davantage la direction du programme de MD dans les décisions financières et de ressources touchant le programme.
<b>Réponse de l'unité</b> : Les ÉMPC continueront de rencontrer des défis liés aux ressources tant qu'un soutien financier supplémentaire n'est pas sécurisé. La direction des ÉMPC et du campus principal cherchent des solutions pour assurer la prestation du programme de MD.
<b>Réponse du décanat</b> : Des stratégies sont en cours d'élaboration pour discuter des possibilités de financement des ÉMPC avec des membres du cabinet du recteur et du campus principal. Avec l'expansion des ÉMPC, il devient impératif de fournir des ressources et financements accrus pour soutenir le programme.
<b>Degré de priorité</b> : *2 – Important
<b>Actions à entreprendre</b> : Le décanat et la direction du programme organiseront une réunion annuelle avec le recteur et le campus principal pour discuter des besoins financiers du programme dans le contexte de son expansion. Le décanat et l'équipe de direction participeront également à des réunions semestrielles avec le vice-provost, le provost associé et les directions cliniques pour déterminer les ressources nécessaires.
<b>Responsable</b> : Équipe du décanat
<b>Calendrier</b> : 6 mois (printemps 2024)
<b>Modification du programme?</b> Non

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).



**Recommandation 5 :** Mettre à jour l'infrastructure technologique et éducative pour améliorer l'efficacité administrative et la prestation du programme en ligne.

**Réponse de l'unité :**

La Faculté a reconnu l'importance cruciale d'une meilleure intégration des outils technologiques pour répondre aux exigences administratives et à la prestation du programme.

Dans le cadre du projet de renouvellement du programme d'études, un groupe de travail axé sur l'éducation technologique a été formé en 2020, réunissant des spécialistes des technologies d'enseignement tant généralistes qu'adaptées au domaine de la santé. Des étudiantes et étudiants en médecine ont également été inclus pour apporter les perspectives des nouvelles générations d'apprenantes et d'apprenants. Des représentantes et représentants ont été recrutés auprès du Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) pour fournir une vision globale et à jour des besoins et pratiques en matière de technologie éducative au sein de l'Université.

Le groupe de travail s'est employé à identifier des plateformes permettant d'atteindre les compétences et les objectifs du programme, d'établir une stratégie pour un soutien technologique efficace, et de développer l'usage des simulations dans l'enseignement et l'évaluation. Il était chargé de proposer des recommandations pour les éléments suivants :

1. L'exploitation de la technologie et des innovations technologiques (comme la réalité virtuelle, les jeux et le multimédia) pour soutenir la mission éducative et les objectifs des ÉMPC.
2. La pertinence, le rôle et les exigences d'un système de gestion de l'apprentissage pour soutenir et activer l'enseignement (y compris virtuel), l'apprentissage interactif en petits groupes ou autonome et l'évaluation formative.
3. L'élaboration de stratégies pour créer et déployer une solution technologique éducative robuste.
4. La création d'un cadre ou d'une feuille de route pour suivre le renouvellement technologique.
5. L'équité fonctionnelle des technologies pour soutenir l'apprentissage et l'évaluation dans les filières anglophone et francophone.

**Réponse du décanat :**

Les ÉMPC communiquent régulièrement avec le SAEA et le campus principal afin de sécuriser des actifs et du financement informatique et obtenir un soutien supplémentaire pour améliorer les technologies utilisées et acquérir les ressources nécessaires au programme.

**Degré de priorité :** \*2 – Important

**Actions à entreprendre :**

L'étape suivante pour les ÉMPC consistera à poursuivre la collaboration avec le SAEA pour identifier les plateformes existantes ou en cours de développement qui pourraient compléter nos solutions ou mieux répondre aux besoins du programme. Des réunions avec le SAEA sont en cours pour explorer l'utilisation de technologies innovantes et diversifiées par les ÉMPC. À titre d'exemple, les ÉMPC collaborent étroitement avec l'équipe du SAEA pour obtenir un accès prioritaire à SharePoint et faire partie des premières facultés autorisées à utiliser cette plateforme d'ici l'été 2024.

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Responsable :**

Équipe du décanat  
SAEA

**Calendrier :**

18 mois pour la révision et la finalisation des recommandations et du plan de mise en œuvre  
(automne 2024 – hiver 2025)

Début de la mise en œuvre des recommandations (automne 2026)

**Modification du programme?** Non

<b>Recommandation 6</b> : Réévaluer les relations avec les partenaires internationaux.
<p><b>Réponse de l'unité :</b></p> <p>Les ÉMPC reconnaissent la nécessité de réévaluer leurs relations avec les partenaires internationaux. Face aux défis rencontrés pour sécuriser les ressources nécessaires aux activités et à la prestation du programme, l'internationalisation pourrait représenter un moyen de générer des revenus supplémentaires.</p>
<p><b>Réponse du décanat :</b></p> <p>Les partenariats internationaux des ÉMPC sont déterminés par un comité de la Faculté de médecine pour assurer une relation mutuellement bénéfique ainsi que la valorisation des missions et des programmes de chaque partenaire. Une révision de l'internationalisation des ÉMPC est en cours, visant principalement à créer de nouvelles sources de revenus. Des initiatives supplémentaires sont à l'étude pour enrichir le programme de MD avec des expériences en santé mondiale. Ces démarches d'internationalisation s'appuient sur les recommandations et le soutien de la direction du campus principal.</p>
<b>Degré de priorité</b> : * 3 – Conseillé
<p><b>Actions à entreprendre :</b></p> <p>La direction des ÉMPC s'engage à maintenir un dialogue continu avec le comité d'internationalisation de la Faculté de médecine, afin d'évaluer les partenariats actuels et d'explorer les possibilités de génération de revenus à travers l'ouverture internationale du programme. Le décanat rencontrera également l'équipe de haute direction pour discuter des avenues d'immersion des étudiantes et étudiants dans le domaine de la santé mondiale.</p>
<p><b>Responsable :</b></p> <p>Équipe du décanat</p>
<p><b>Calendrier :</b></p> <p>3 ans</p>
<b>Modification du programme?</b> Oui

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<b>Recommandation 7</b> : Rénover les installations du Pavillon Roger-Guindon.
<p><b>Réponse de l'unité :</b></p> <p>Les plans de modernisation des locaux sont déjà engagés, avec la rénovation en cours de certains espaces comme la cafétéria et les salons étudiants. Les fonds supplémentaires investis dans les installations du RGN contribueront à rendre ces espaces plus accueillants et visuellement attractifs pour la population étudiante, le corps professoral et l'administration.</p>
<p><b>Réponse du décanat :</b></p> <p>Le RGN connaîtra une transformation majeure dans l'année à venir. Les travaux seront facilités par le déménagement de la Faculté des sciences de la santé. Les apports financiers de la Faculté de médecine et du campus principal permettront la rénovation des locaux existants et l'aménagement de nouveaux espaces. La rénovation de la cafétéria du RGN, désormais ouverte, enrichit l'offre de services avec des sièges, des options alimentaires et des espaces de repos supplémentaires.</p>
<b>Degré de priorité</b> : * 3 – Conseillé
<p><b>Actions à entreprendre :</b></p> <p>L'équipe du décanat des ÉMPC poursuivra son étroite collaboration avec le campus principal et la direction du programme pour sécuriser le financement nécessaire et veiller à la protection des fonds destinés au développement de l'infrastructure.</p>
<p><b>Responsable :</b></p> <p>Équipe du décanat</p>
<p><b>Calendrier :</b></p> <p>12 mois</p>
<b>Modification du programme?</b> Non

---

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).